

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 février 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 mars 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 mars 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 11 LOGEMENTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOUIN à Dany MICHAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Florent JARRIAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Elmano MARTINS, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Jacques BILLY, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Stéphanie DELGUTTE, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOUIN, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C07-03-2019-DE
Date de télétransmission : 06/03/2019
Date de réception préfecture : 06/03/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 4 MARS 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 11 LOGEMENTS

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant les modalités d'attributions de l'aide financière de la CAN pour l'adaptation du parc locatif social,

Considérant la demande de subvention de Deux-Sèvres Habitat (DSH) depuis janvier 2019 pour l'adaptation d'un logement à Niort,

Considérant les demandes de subvention d'Immobilier Atlantic Aménagement (IAA) depuis janvier 2019 pour l'adaptation de 10 logements sur quatre communes,

Afin de satisfaire le souhait de la majorité des ménages pour rester à domicile le plus longtemps possible et de prévenir le risque de saturation des structures et services spécialisés, la CAN a réservé une enveloppe de 330 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux organismes sociaux, au titre d'une action du PLH, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires du parc locatif social.

Le soutien financier de la CAN s'élève à 50 % du montant des travaux HT, plafonné à 3 000 € de travaux par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basé à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Objectif PLH	Logements réalisés au 28/01/2019	Reste à adapter	Subventions accordées	Enveloppe restante
220	181	39	251 880 €	78 120 €

Les nouveaux projets de Deux-Sèvres Habitat concernent l'adaptation d'un **logement** sur la commune de Niort (cf tableau détaillé joint en annexe). Pour cette opération, d'un prix de revient prévisionnel de 2 504,31 € HT, Deux-Sèvres Habitat sollicite la CAN pour un soutien financier de **1 252,15 €**.

Les nouveaux projets d'Immobilier Atlantic Aménagement concernent l'adaptation de **10 logements** sur quatre communes (cf tableau détaillé joint en annexe). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 27 384,22 € HT, Immobilier Atlantic Aménagement sollicite la CAN pour un soutien financier global de **13 380,79 €**.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière de 1 252,15 € à Deux-Sèvres Habitat pour l'adaptation d'un logement locatif social,
- Attribuer une aide financière de 13 380,79 € à Immobilier Atlantic Aménagement pour l'adaptation de 10 logements locatifs sociaux,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal par logement à Deux-Sèvres Habitat et Immobilier Atlantic Aménagement,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C07-03-2019-DE
Date de télétransmission : 06/03/2019
Date de réception préfecture : 06/03/2019

ANNEXE

Logements	Adresse des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logt 1	21 rue Edouard Belin (appartement n°2) - NIOIRT	DSH	DSH	2 504,31 €	1 252,16 €
Logt 2	416 rue du Fiat Solal - AFFRES	IAA	IAA	2 544,81 €	1 272,41 €
Logt 3	36 rue Jean Belin - AFFRES	IAA	IAA	2 707,42 €	1 353,71 €
Logt 4	82 Grande rue - MARGNE	IAA	IAA	2 501,00 €	1 250,50 €
Logt 5	40 allée de La Baside - MARGNE	IAA	IAA	2 698,59 €	1 349,78 €
Logt 6	36 rue Maurice Caillard - NIOIRT	IAA	IAA	2 546,25 €	1 273,13 €
Logt 7	5 rue Maurice Caillard - NIOIRT	IAA	IAA	3 324,70 €	1 662,35 €
Logt 8	29 rue Edouard Herriot - NIOIRT	IAA	IAA	2 628,14 €	1 314,07 €
Logt 9	56 rue Maurice Caillard (appt n° 3 502) - NIOIRT	IAA	IAA	3 297,98 €	1 648,99 €
Logt 10	16 rue Marie Dieu - NIOIRT	IAA	IAA	2 595,45 €	1 297,73 €
Logt 11	15 allée de La Barre - VOUILLE	IAA	IAA	2 538,91 €	1 269,46 €
TOTAL				29 888,53 €	14 632,94 €

DSH : Deux-Sèvres Habitat (ex Habitat Sud Deux-Sèvres)
IAA : Immobilière Atlantique Aménagement